

# Le SAS est lancé, *inscrivez-vous !*

## De quoi s'agit-il ?

### Présentation

Fondé sur une **étroite collaboration entre médecine de ville et hôpital**, le SAS est un **nouveau service d'orientation des patients** dans le système de santé, qui vient **renforcer le centre 15**.

### Objectif

Accessible à tous par téléphone, il permet aux usagers d'**obtenir une réponse à leurs demandes de soins urgents ou non programmés**, en cas de non recours possible au médecin traitant.



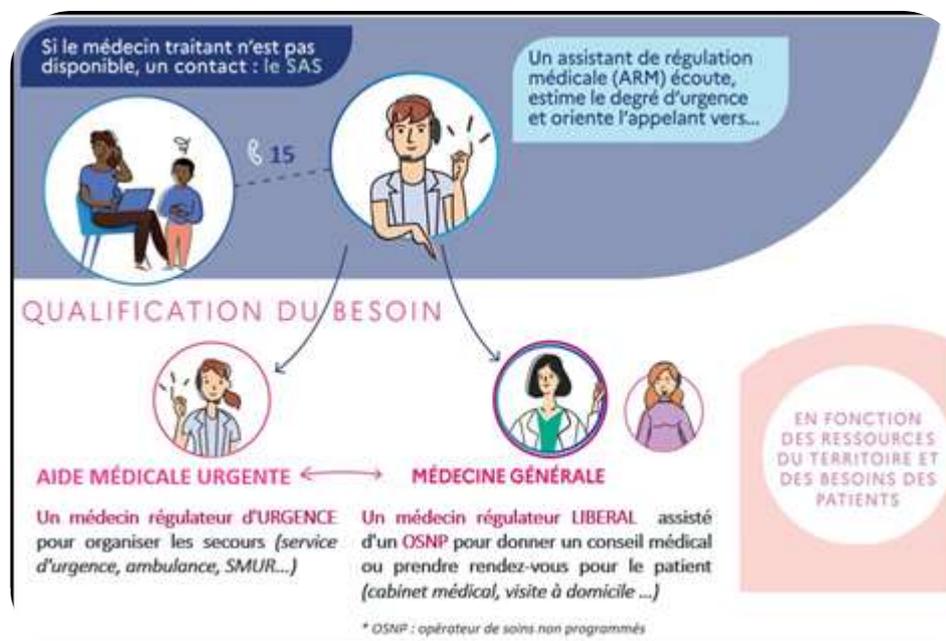
Il **complète la permanence des soins ambulatoires (PDSA)** en offrant aux patients un service étendu en journée.

Il ne vient pas en substitution mais **en complément de l'accès au médecin traitant et des organisations territoriales existantes** (CPTS, MSP ...).

## Fonctionnement

Conçu comme un point d'entrée commun, le SAS est composé :

- D'une **régulation médicale téléphonique** (d'Aide Médicale Urgente et de médecine générale).
- De **praticiens en ville** prenant en charge dans les 48h les patients adressés par le SAS.



## Comment participer ?

Deux possibilités :

- En tant que médecin **REGULATEUR** libéral pour donner un conseil médical ou organiser une consultation en ville.
- En tant que médecin **EFFECTEUR** pour recevoir des patients orientés par le SAS.

## Pourquoi s'engager ?



## Une participation sans contrainte

C'est vous qui organisez vos créneaux et choisissez les consultations que vous souhaitez effectuer ! Il vous est donc possible de refuser une demande de rendez-vous.

## Une valorisation financière



## Une mission au service de l'intérêt général

Contribuer à l'amélioration des parcours de santé et au désengorgement des services d'urgences

## Une inscription simplifiée

Pour s'inscrire comme régulateur, il suffit de contacter le contact régulateur de votre département.

Pour s'inscrire comme effecteur, c'est très simple ! Connectez-vous avec Pro Santé Connect sur <https://sas.sante.fr/>, **déclarez-vous volontaire** et **partagez vos disponibilités**. C'est tout ! Le SAS vous contactera quand un patient en aura besoin.



Je participe au SAS

Vous souhaitez participer à cette dynamique  
et travailler avec des confrères engagés ?

Rejoignez-nous sur <https://sas.sante.fr/>

Des questions ? Contactez-nous par email :

[tapie.c@oruoccitanie.fr](mailto:tapie.c@oruoccitanie.fr)